

Les pollinisateurs au sein des ambitions stratégiques du “Green Deal” de l’UE : un bon présage



Les stratégies “Farm to Fork” (F2F) et “Biodiversité” sont au coeur du “Green Deal” (Pacte vert), véritable acte politique fort de la présidente de la Commission européenne von der Leyen.

Ces stratégies étaient toutes deux très attendues des acteurs du monde agricole, des ONGs, des firmes de l’agro-industries, *etc.* Elles ont toutes deux été publiées le 20 mai, jour désigné comme étant la journée internationale des Abeilles et pour Beelife, c’est un signal fort!

- **Stratégies “Farm to Fork” et “Biodiversité” [1]: pour un environnement européen plus sain**

“Les oiseaux et les insectes des milieux agricoles, en particulier les pollinisateurs, sont des indicateurs clés de la santé des agroécosystèmes et sont essentiels pour la production agricole et la sécurité alimentaire. Leur déclin alarmant doit être enrayeré. Comme indiqué dans la stratégie «De la ferme à la table», la Commission prendra des mesures pour réduire de 50 % l’utilisation des pesticides chimiques en général et les risques qui leur sont associés d’ici à 2030 et pour réduire de 50 % l’utilisation des pesticides qui présentent des risques plus élevés d’ici à 2030”.

Pour atteindre ces objectifs et que ceux-ci ne restent de voeux pieux sur le papier, BeeLife propose d’intégrer au sein de la proposition législative de la Politique agricole commune les propositions qu’elle défend depuis plus d’un an, à savoir : mettre les pollinisateurs au coeur de la Politique Agricole Commune (PAC) [2] et créer un éco-programme “pollinisateurs”. La réduction de l’utilisation des pesticides et des risques associés de 50% passe notamment par :

- Des rotations longues et une plus grande diversification des cultures;
- Une application des principes de la lutte intégrée (*Integrated Pest Management* et une réelle mise en oeuvre de la Directive sur l’utilisation durable des pesticides);

- Pas d'usage préventif des pesticides (traitement de semence inclus) et absence d'utilisation de pesticides persistants (DT50 inf. à 15 jours) avec des métabolites non toxiques pour les insectes;
- Des pulvérisations en traitement nocturne lorsque l'activité des pollinisateurs est moindre voire nulle pour tous les types de produits phytopharmaceutiques (i.e insecticides, fongicides, herbicides).

BeeLife salue la référence à la mise en œuvre intégrale de l'initiative européenne sur les pollinisateurs [3] ainsi que son réexamen d'ici la fin de l'année 2020, et se tient prête à travailler avec la Commission, notamment concernant la mise en œuvre du suivi des pollinisateurs.

Enfin, la stratégie biodiversité fait mention “d’offrir un espace pour les animaux sauvages, les plantes, les pollinisateurs et les régulateurs naturels des ennemis des cultures, il est urgent qu’au moins **10 % de la surface agricole consiste en des particularités topographiques à haute diversité biologique**. Celles-ci incluent, entre autres, les bandes tampons, les terres en jachère rotationnelle ou permanente, les haies, les arbres non productifs, les murs en pierre ou encore les mares”. BeeLife retrouve ici les éléments qui permettent de fournir aux pollinisateurs des ressources alimentaires mais aussi d’habitat (particulièrement pour les pollinisateurs sauvages), ce qui était aussi au cœur de ses demandes et propositions.

Avec le Pacte vert et ses deux stratégies, l’Union européenne a tout en main pour réaliser la transition qui s’impose. **Les apiculteurs et les pollinisateurs sont deux éléments clés d’une politique alimentaire durable qu’il est nécessaire de mettre en cohérence à toutes les échelles du local au niveau mondial**; ce sont les acteurs à l’interface de la Nature et de notre alimentation, spécialement considérant les services de pollinisation qu’ils fournissent [4].

Si jusqu’à présent la PAC n’a pas réussi à faire converger protection de la biodiversité et production d’une alimentation saine comme dénoncé par la Cour des comptes européenne [5], la situation invite à repenser le système productif à l’aune des défis de demain. Il n’est pas trop tard, et **nous invitons les eurodéputés à prendre l’initiative de proposer des mesures bénéfiques et à apporter les modifications nécessaires pour que la proposition législative de la PAC, réponde pleinement aux enjeux de durabilité non seulement de notre système de production alimentaire mais aussi de notre environnement et de la biodiversité.**

[1] Commission européenne. 2020. COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Stratégie de l’UE en faveur de la biodiversité à l’horizon 2030 Ramener la nature dans nos vies. Accessible en ligne: shorturl.at/ktyHK

[2] BeeLife. 2019. Une PAC pour les Pollinisateurs. Accessible en ligne: <https://fr.bee-life.eu/publications>

[3] Commission européenne. 2018. EU Pollinators Initiative. COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Initiative européenne sur les pollinisateurs [COM(2018) 395]. Accessible en ligne: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1528213737113&uri=CELEX:52018DC0395>

[4] IPBES (2019). Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. Available online: <https://doi.org/10.5281/zenodo.3553579>

[5] European Court of Auditors. 2020. Special Report 13/2020: Biodiversity on farmland: CAP contribution has not halted the decline. Available online: <https://www.eca.europa.eu/en/Pages/DocItem.aspx?did=53892>